



**Demande de propositions
Services actuariels**

**Numéro de référence
2016-0038 – RP**

**La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT)
Invite les entreprises qualifiées à soumettre des propositions en vue de fournir des services
actuariels pour une période de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2016.**

La CSTIT acceptera des propositions scellées jusqu'au :
Jeudi 4 août 2016 à 14 h, heure locale (HNR)

Les parties intéressées pourraient obtenir des documents en s'adressant à :

**Taya Madsen
Agente principale des achats et des contrats
Courriel : Taya.Madsen@wsc.nt.ca
Téléphone : 867-920-3847**

La politique incitative du Nord s'applique en l'espèce.
Le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'applique en l'espèce.